

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2009

Le 30 octobre 2009, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. PRUNIER Valéry, Maire.

Présents : VILLANNE Jean-François - GENET Jean-Pierre - PELLEGRINI Stéphane - AUBIN Xavier - MION Roger - LERAYER Monique - PFEIFFER Jean-Louis.

Absents excusés : DUCOVAT Delphine - VASQUEZ Elise (pouvoir donné à JF Villanné)

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance, M AUBIN Xavier.

Le Maire demande au Conseil, qui accepte, d'ajouter trois points à l'ordre du jour prévu (prix de l'eau, forages, pompiers).

0. Prix de l'eau

Il est rappelé que le prix du mètre cube d'eau potable a évolué de la manière suivante : 2006 - 1.17€, 2007 - 1.18 €, 2008 - 1.30 € et que la location du compteur initialement à 10€ a augmenté l'année passée à 11 €.

Le Conseil valide à l'unanimité le passage à 1.37€ le mètre cube, en faisant remarquer que des communes proches (Estissac et Chennegy par exemple) sont supérieures ou égales à 1.50 €, et le maintien à 11 € pour la location du compteur. Pour cette dernière, une réflexion sur une règle de calcul sera menée en fonction du coût total (fournitures et main d'œuvre) et de la fréquence de remplacement afin d'ajuster son montant

1. Approbation du dernier CR de réunion

Le CR du 24 septembre est approuvé à l'unanimité après cinq rectifications apportées en séance.

2. Travaux de l'église, dont certains urgents

Les initiatives de l'ASPBO ont permis d'établir un constat de dégradation de l'état général de l'église, confirmé par la visite de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce constat comprend entre autres le développement de moisissure verte sur les murs, la présence de gouttières percées générant des infiltrations d'eau, un claveau fissuré qui pourrait entraîner la fermeture au public de l'église, les descentes d'eau pluviale et regards bouchés, le mauvais état du toit de la nef sans aucun doute responsable de plusieurs infiltrations, un carreau de lucarne cassé, l'état alarmant des quatre vitraux blancs de la nef qui commencent à se déliter...

L'ASPBO a mobilisé et possède déjà 4000€ disponibles prioritairement dédiés à la réfection des vitraux blancs et à la réalisation demandée de ventilations à 20 cm du sol extérieur dans la partie nef.

La réfection des baies portant les quatre vitraux blancs à leur hauteur ancienne (où existaient des ouvrants) pourrait être étudiée malgré un premier devis très élevé.

Le Conseil est d'accord pour parer en urgence aux fuites de gouttières et nettoyage des descentes d'eau, ainsi qu'à la taille des végétaux communaux pour faciliter le passage d'air. Un courrier sera transmis aux propriétaires voisins pour qu'ils fassent élaguer les arbres dépassant les limites de propriétés. Ce courrier sera également fait aux propriétaires jouxtant le cimetière, pour préserver le mur.

Sur proposition de Valéry Prunier, la constitution d'un dossier global de remise en état de l'église est acceptée. Une telle démarche permettrait sans doute de lever plus facilement des subventions. Une commission est constituée de Jean-Louis Pfeiffer, Monique Lerayer et Valéry Prunier. Celle-ci se rendra sur place puis rencontrera les membres de l'ASPBO et l'Architecte des Bâtiments de France.

L'achat d'une résistance pour le chauffage est acté. A noter que le chauffage ne sert pas à chauffer l'église mais uniquement les personnes pour messes et autres cérémonies. Le Conseil remarque que la finition liée à la pose du vitrail reçu en don l'année passée n'est pas achevée.

3. Bilan des affouages, après rebouclage avec l'agent ONF (Jean-Louis Pfeiffer)

Le bilan des affouages 2008-2009 est bon. Quatre têtes de chêne n'ont toutefois pas été sorties. Elles seront réattribuées.

La chute du cours du bois va générer un manque à gagner important pour la commune. Jean-Louis Pfeiffer signale qu'à cette conjoncture, il faut ajouter que nos bois ne présentent pas les longueurs idéales pour être valorisés à l'optimum. Un point sera réalisé avec l'agent de l'ONF chargé de notre commune puis rapporté lors d'une prochaine séance. Sera en particulier examiné le refus possible par la commune de vendre à des tarifs trop bas.

4. Avancées des travaux et actions de commission décidés en dernière réunion

a. Constitution d'une commission subvention

Jean-François Villanné accompagné de Jean Pierre Genet, Valéry Prunier et éventuellement Elise Vasquez, vont se charger d'identifier les sources possibles de subventions voire de mécénat.

b. Point budgétaire

Une analyse plus précise des comptes arrêtés le 22 septembre fait ressortir :

- des rentrées supérieures au prévisionnel pour les dotations de l'état, la FCTVA du budget de l'eau (avance faite il y a deux / trois ans).
- des économies par rapport au prévisionnel pour les petites réparations, les fournitures d'entretien, l'entretien du réseau d'eau lié aux fuites.
- des dépassements par rapport au prévisionnel pour le fioul, les fleurs et assimilés, les frais de télécommunication, fêtes et cérémonie (en raison du concert de fin 2008 pour 400 €, d'achat de luminaires de Noël pour 650€). Une ancienne facture pour le chemin de Vaurancher a dû être payée (plus de 6000 €) et le tracteur et la tondeuse changés (plus de 13000 €, moins la reprise de l'ancien). La baisse des recettes des coupes de bois comme expliquée au paragraphe 3 est à déplorer. Le prochain point budgétaire est planifié pour fin janvier afin de faciliter la préparation du budget prévisionnel. Il portera sur le réalisé 2009.

c. Travaux rue Croix St Abdon

La commission expose ses conclusions qui reposent sur deux points d'aménagement :

- Aménagement du virage :

Le Conseil valide la pose de pavés devant la croix St Abdon et le talus, la mise en place de deux bornes réfléchissantes, l'installation de barrières vertes (a priori 4) pour protéger le passage créé au niveau du talus ainsi que la réalisation de signalisation horizontale blanche continue et discontinue sur la chaussée. L'ensemble est estimé à 500 € HT.

La pose de panneaux de limitation de vitesse est mise en attente afin de constater l'évolution du comportement des automobilistes après les aménagements détaillés ci-dessus.

- Aménagement du talus

Afin d'éviter l'érosion du talus, le Conseil accepte la mise en place de "bâches" et la plantation d'environ 200 arbustes rampants pour un budget de 1000 € environ.

d. Travaux carrière

La commission a rencontré Thierry Masson afin de voir son intérêt pour réaliser le comblement de la carrière. Celui-ci est prêt à remplir, gérer et entretenir la carrière, mais sans contre-partie financière pour la commune autres que les services pré-cités, tout en laissant l'accès aux habitants de Bucey. Il est entendu que seuls les matériaux inertes sont autorisés et qu'en aucun cas il n'est possible de brûler des matériaux. Le Conseil souhaite avoir quelques précisions avant de donner un accord définitif. Le Maire signale notamment qu'il contactera les autres maires en affaire avec l'entreprise Masson. Un accord de principe à 8 voix "pour" et 1 abstention permet de continuer le dossier avec la mise au point d'une convention bipartite précise d'une part, et d'autre part une demande d'autorisation auprès des services de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture. Cette dernière sera le cas échéant effectuée par la Commune de Bucey-en-Othe.

e. Travaux accotements rue Neuve

Après s'être déplacée et avoir rencontré les propriétaires, la commission propose au vote de ne pas participer financièrement à la remise en état des trottoirs de la rue Neuve en s'appuyant d'un côté sur la situation de constructions récentes qui n'ont pas nécessité d'intervention et de l'autre sur les détériorations commises justement par les entreprises de construction des quatre maisons en question. Pour éviter tout précédent, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les trottoirs étant sur le domaine communal, le Conseil valide le cahier des charges de remise en état : mise en place de concassé sur 20 à 30 cm devant les murets ainsi que devant les portails jusqu'à la voie. Le reste devra être engazonné.

f. Implantation de l'antenne 3G

Des mesures complémentaires ont montré que même équipé des meilleures technologies, le site d'Estissac ne peut suffire seul à la couverture recherchée.

Deux possibilités s'ouvrent au Conseil : soit refuser l'implantation sur son domaine avec le risque d'avoir les mêmes nuisances (visuelles,...) sans les contreparties financières par l'implantation sur un terrain privé, soit accepter l'implantation en essayant de négocier au maximum pour réduire les nuisances.

Le Maire indique que les nuisances sanitaires seraient très négligeables, les premières habitations se situant d'une part en fort contrebas et de l'autre à des distances importantes : environ 380m pour la plus proche du village, et 410m pour la maison à l'opposé. La commission déjà créée est activée et se rendra sur place pour examiner l'intégration paysagère de cet éventuel édifice, puisque le point le plus gênant pour plusieurs conseillers semble être le visuel. Sur les aspects sanitaires, le Maire communique un petit dossier bibliographique à la commission, qui vient compléter les sources d'information déjà mentionnées cet été.

Devant les interrogations de plusieurs conseillers, et pour permettre une bonne connaissance directe du dossier, en toute transparence, le Maire propose une réunion de Conseil spécifique le 12 novembre avec comme invité le prestataire chargé de la construction des antennes.

5. Substitution du fax

Le précédent fax étant en panne, Stéphane Pellegrini a chiffré différentes possibilités pour son remplacement. Toutefois, un constat de très faible utilisation ressort. En parallèle, le nouveau photocopieur est équipé d'une fonction scanner. Il est

donc possible de scanner un document et de le transmettre par mail. Le Conseil valide donc le non remplacement. Cette information devra être diffusée.

Afin de ne pas perdre la fonction répondeur (actuellement liée au fax), les démarches seront entreprises pour activer une messagerie directement sur le téléphone ou via notre fournisseur téléphonique.

6. Questions diverses

a. Assurance pour le personnel de la mairie - Le centre de gestion a obtenu des propositions intéressantes pour le personnel communal. Notre assureur actuel sera donc sollicité pour comparer. A la même occasion, une information sera demandée vis-à-vis des couvertures des conseillers lors de déplacements pour la commune.

b. Epicerie solidaire - Jean François Villanè expose que la communauté de communes est prête à ouvrir une épicerie solidaire à Estissac. Le principe d'une telle association repose sur la possibilité pour les personnes en difficulté de se procurer à environ 1/10^{ème} du prix habituel des denrées alimentaires fournies par la banque alimentaire, l'Europe et certaines grandes surfaces... Après acceptation de leur dossier par une commission sociale de la communauté de communes, les ayants droits se voient remettre une carte.

c. Recensement des exploitants agricoles - La mairie est sollicitée par l'administration afin de fournir la liste des exploitants agricoles de la commune. La démarche apparaît redondante avec les formalités en place au sein des exploitations (PAC...).

d. Travaux au lavoir - Profitant de l'absence d'eau, la date du 14 novembre 2009 à 9 h est retenue pour dévaser le lavoir, grâce aux bénévoles de l'ASPBO et du Conseil. Un volume d'environ 5m³ a été estimé. Suite à la mise en place d'une pancarte "propriété privée" sur le terrain jouxtant le lavoir, des poteaux ont été mis en place pour délimiter les propriétés. Ceux-ci ne sont pas restés longtemps en place tout comme ceux sur le terrain voisin. L'ASPBO fait remarquer que la clôture délimitant le verger lui appartient. L'association se charge de ce dossier avec les propriétaires du terrain.

e. Point associatif : couture... (AAB), la chasse, le foot...

° AAB : une section couture se met en place au sein de l'AAB. Le premier objectif fixé est la réalisation de costumes pour le carnaval prévu le 21 mars 2010. Le Conseil accepte la mise à disposition de la salle du conseil pour les séances du mardi après midi, jeudi en soirée et le premier samedi du mois pour faciliter son fonctionnement. Toutefois, le Conseil se réserve la possibilité d'accéder prioritairement à la salle si besoin.

° Chasse : quatre sangliers ont été abattus sur le territoire de la commune, à l'ouverture.

° Foot : les bons résultats de l'équipe aux couleurs de la commune sont salués par le Conseil.

f. Incident rue Neuve - Une confrontation d'expertise est programmée entre les assurances des parties pour la remise en état du revêtement du mur d'une propriété Rue Neuve. Roger Mion représentera le Conseil.

g. Evolution des nitrates dans l'eau potable - Suite aux dernières analyses reçues, où la teneur mesurée est à la moitié du seuil toléré, Valéry Prunier a demandé à l'adjoind administrative de compiler l'historique des nitrates dans l'eau de Bucey. Le résultat montre une croissance continue du taux de nitrate dans les eaux distribuées aux habitants depuis 30 ans. Il est important de poursuivre la veille tout en ayant conscience que les pratiques agricoles ont fortement évolué depuis environ dix ans pour réduire les aléas mais que l'inversion de tendance prendra du temps pour se profiler. Au niveau départemental, on note un ralentissement de la progression.

h. Réseau d'eau, canalisations de plomb et forage communal - Deux origines de fuites vont devoir être recherchées par le SDDEA (au stade et au carrefour en direction de Fontvannes).

Le dernier relevé de compteurs a permis de recenser 19 canalisations en plomb.

Le niveau excessivement bas de la nappe oblige à la vigilance afin de permettre le bon fonctionnement de la pompe du forage communal.

i. Cérémonie du 11 novembre - Comme à l'habitude un défilé est programmé avec dépôt d'une gerbe au monument et hommage des soldats disparus au cimetière. Valéry Prunier se charge de contacter les pompiers. Monique Lerayer s'occupe de la gerbe et de l'organisation.

j. Remplacement des ampoules de l'éclairage public - Le syndicat d'électrification départemental SDEA permet le changement gratuit des ampoules usagées sur les voies publiques. Chacun est appelé à signaler d'éventuelles pannes.

k. Pont de la rue Saint Abdon - Suite au signalement d'atterrissement par le SLA d'Ervy, le syndicat de la Vanne a été contacté. Celui-ci se charge de contacter le SLA et de proposer la meilleure solution. La mise en place d'un décanteur est à l'étude pour éviter l'arrivée de granulat dans le lit du rû. De tels travaux doivent pouvoir bénéficier de subventions.

l. Pompiers - Plusieurs points deviennent urgents :

° Les arrêtés rédigés par Delphine Ducovat fin juin bien qu'imprimés ne sont toujours pas signés ni diffusés.

° Une réunion du CCCSPV doit être programmée, suite à la dernière qui remonte au 4 décembre 2008.

° Un différend entre Valéry Prunier et quatre pompiers sollicités par le SDIS pour une fausse alerte à son domicile génère une vive discussion. Cela remet aussi à jour la question des feux de branchages à la campagne.

ANNEXE

date	Intitulé	Qui ?	Référent	Pour quand ?
30/10/2009	Nouvelles actions de commission			en CM
2.1	Travaux église dans leur globalité, visite sur place, puis avec l'ASPBO, puis lettre ABF et rencontre sur place tous ensemble, puis devis	JLP, ML, VP	JLP	+1,5
3.1	bilan affouages passés futurs, vente de bois à interrompre ou non, réunion avec M. Baffaleuf (ONF)	JLP, VP	VP	+1
4.2	Situation des comptes réalisés 2009 à faire fin janvier	JFV, JPG, VP	VP	+3

30/10/2009	Suivi d'anciennes actions			en CM
240909 1.1	Commission subvention : création, recherche et identification des diverses sources possibles, y compris mécénat	JFV, JPG, VP	JFV	+4
240909 5.1	travaux à lancer : bande piétonne et virage rue St Abdon : 4 barrières, pavés, 2 bornes fluo. 200 pieds à planter et bâches	JPG, JFV, EV,	JPG	+4
240909 5.2	travaux : carrière : convention d'Aix comme modèle, clause chemin AF et durée de comblement	JPG, XA, JFV	JPG	+0,5
240909 5.4	travaux accotements rue Neuve : gazon partout sauf 30cm concassés devant murets et entrées, pas de participation financière de la commune. Lettre de JFV.	SP, XA, EV, JFV	JFV	+2
240909 10.1	Commission étude de l'implantation de l'antenne 3G : aspect sanitaire et implantation locale	JFV, RM, JPG, ML, VP	JPG	+1